RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

TOULOUSE INP AGRO TOULOUSE

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÉCURITÉ (PPMS)

Risques majeurs extérieurs susceptibles de nous impacter et nécessitant un confinement :

- Les risques d'origine naturelle :
  - Risque d'inondation
  - Rupture de barrage : L'ESTRADE sur la Ganguise
  - Inondation = Garonne Amont, Garonne aval, Girou et Hers mort
  - Séisme = risque faible Zone de sismicité: 1 (1/5)
- Les risques d'origine technologique :
- Crash d'un avion à proximité (fumée de combustion du kérosène)
- Transport de matières dangereuses : Accident d'un camion-citerne sur la nationale ou l'autoroute
- Nuage radioactif Golfech = non soumis
- Les intrusions et agressions de personnes malveillantes, avec ou sans usage d'une arme.
- Les violences aux abords de l'établissement.
- Les attentats dans l'établissement, ou à proximité, que l'établissement soit ou non la cible.



Conduite à tenir en cas de
Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

<u>Dès que l'alarme incendie retentit</u> => Corne de brume

1. **<u>Confinement</u>**
   - **Rester à l'intérieur :** Si la menace est extérieure (ex. : nuage toxique, attentat), il est essentiel de ne pas quitter les bâtiments.
   - **Isoler le bâtiment :** Fermer les fenêtres, couper la ventilation pour éviter l'infiltration de substances dangereuses.
   - **S'isoler dans une pièce sécurisée :** rejoindre dans le calme les zones de confinement balisées du bâtiment dans lequel vous êtes (voir plan zone de confinement)

   Ne pas utiliser les téléphones portables : Pour éviter d'encombrer les réseaux et afin de limiter la distraction en cas de menace terroriste.

2. **<u>Évacuation (si nécessaire)</u>**
   Respect des consignes : En cas de nécessité absolue (ex. : incendie interne), suivre les consignes d'évacuation transmises par le personnel.
   Organisation : Les élèves et le personnel doivent se regrouper dans les points de rassemblement définis à l'extérieur de la zone de danger. (voir plan : point de rassemblement)

3. **<u>Attitude à adopter en cas de menace terroriste ou intrusion</u>**
   Se cacher : Dans une salle, à l'abri de la vue, éteindre les lumières et bloquer les portes.
   Ne pas faire de bruit : Réduire toute source sonore (appareils, téléphones, etc.).
   Écouter les consignes des forces de l'ordre : Ne sortir que lorsque l'évacuation est ordonnée par les autorités compétentes.

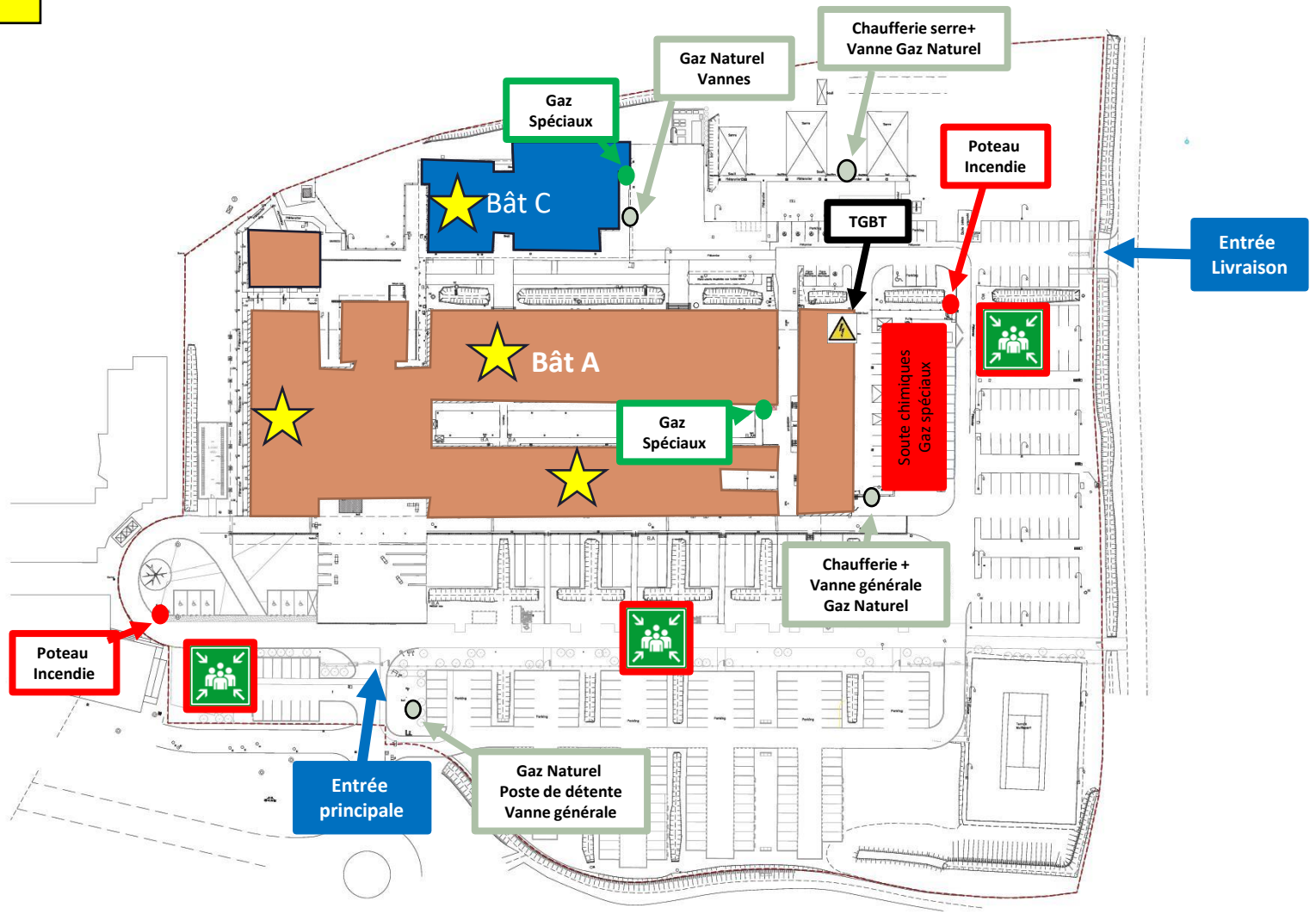
4. **<u>Prise en charge des victimes</u>**
   Si des personnes sont blessées ou en détresse, les personnels formés en premiers secours doivent intervenir rapidement en attendant les secours.
   Les secours externes (pompiers, SAMU) prendront le relais dès qu'ils seront sur place.

5. **<u>Communication avec l'extérieur</u>**
   Les responsables de l'établissement ou les autorités locales sont les seuls habilités à communiquer avec l'extérieur (familles, médias).
   Un canal de communication officiel doit être maintenu avec les autorités pour suivre l'évolution de la situation.

6. **<u>Fin de l'alerte</u>**
   Une fois la menace écartée, un signal distinct ou une communication interne informe la fin du PPMS.
   Le retour à la normale se fait de manière progressive et encadrée.

4 Zones de confinement en cas de PPMS

Plan Extérieur



Plan des zones de confinement Bât A RDC

Pharmacie
Zone de confinement
Malette PPMS

Cellule de crise



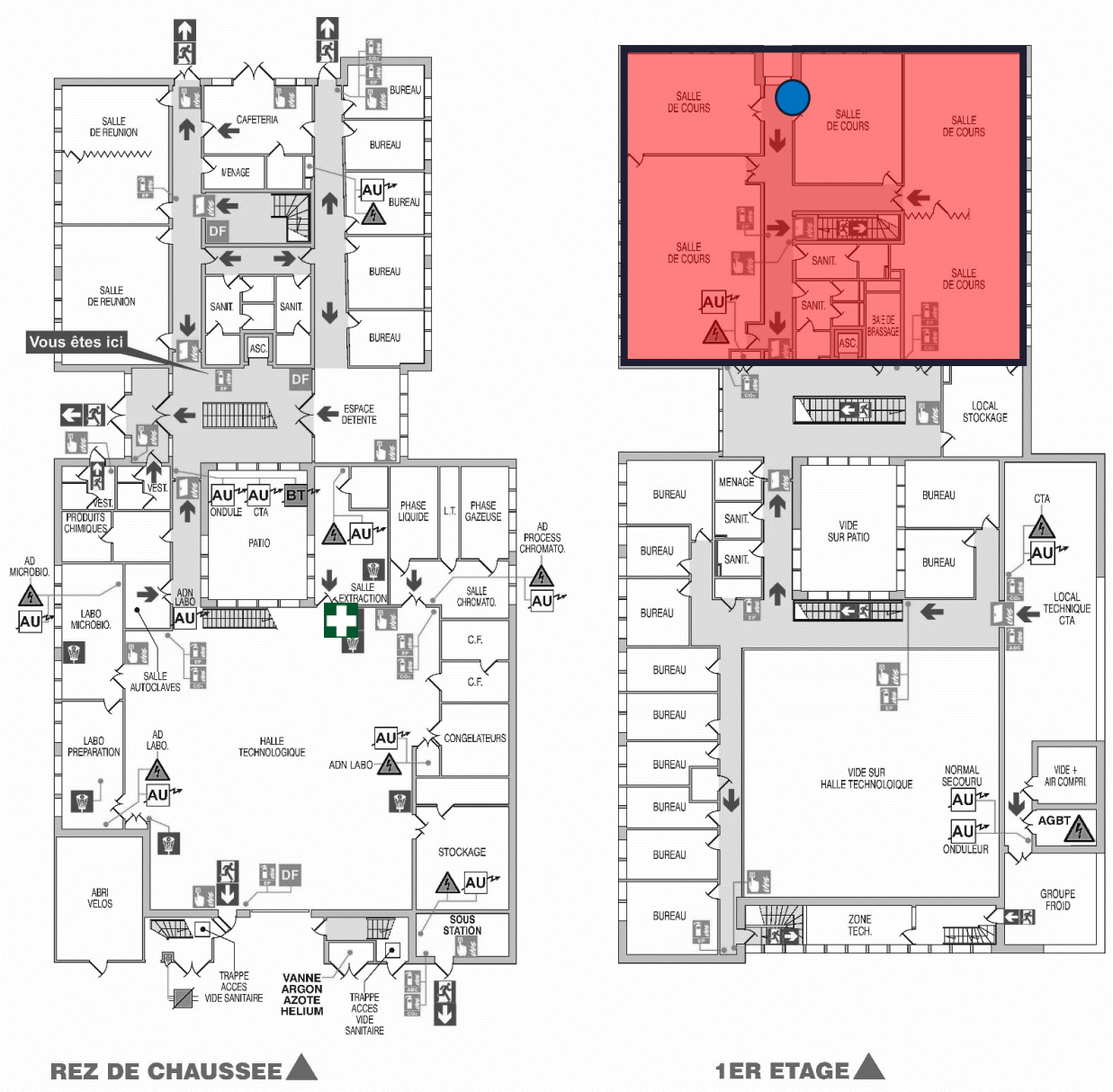
Plan des zones de confinement Bât A R+1

Pharmacie
Zone de confinement
Malette PPMS



Plan des zones de confinement Bât C

Pharmacie
Zone de confinement
Malette PPMS



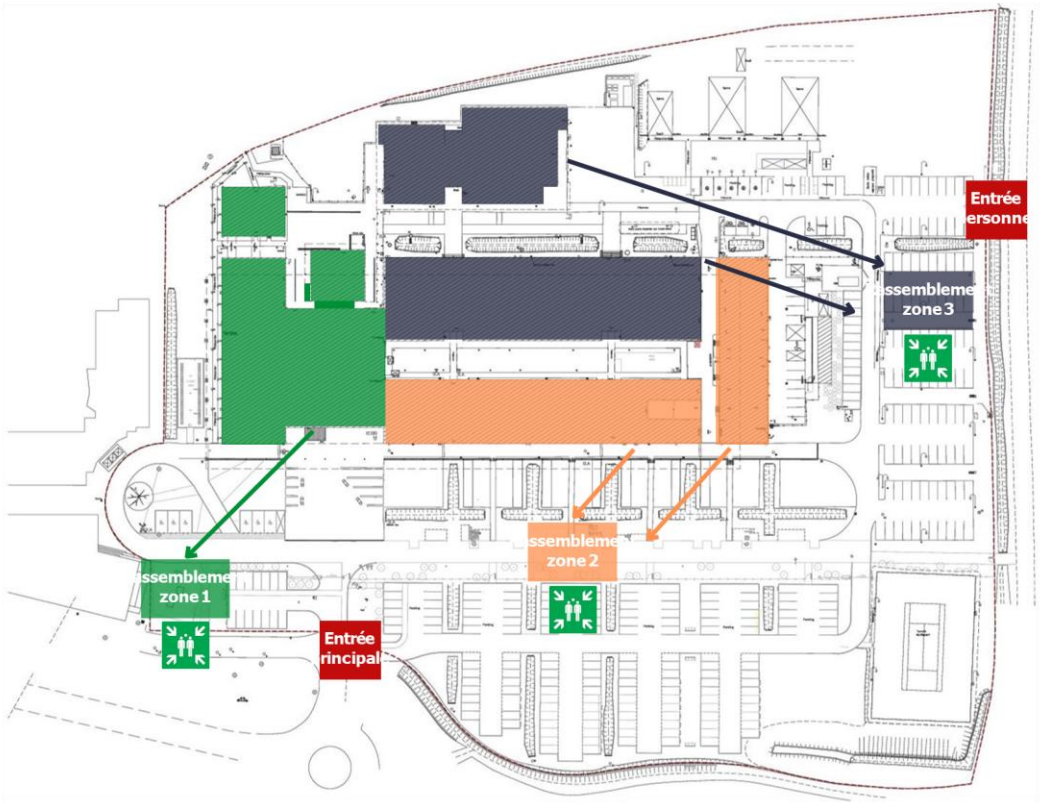
Consignes d’évacuation et plan des zones de rassemblement

1 - Fermez les portes et les fenêtres

2 - Évacuez dans le calme par l'issue de secours la plus proche

3 - Rendez-vous sur les points de rassemblement

4 - Attendez l'ordre de retour donné par un chargé d'évacuation



Veillez à ce que les portes coupes feu ne soient pas bloquées

L'alarme incendie sonne 5 minutes et s'arrête. Attendez l'ordre de retour pour réintégrer le bâtiment